

## LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE L'AÉRODROME DE BLOIS-LE-BREUIL

**Maurice Leroy, Ancien Ministre, Président du Conseil général, inaugure la nouvelle zone de l'aérogare de l'aérodrome de Blois-Le-Breuil pour laquelle ont été investis près de 2 millions d'euros par le Conseil général de Loir-et-Cher, propriétaire et gestionnaire de la plate-forme aéroportuaire.**

Ces 2 millions d'euros d'investissements comprennent non seulement la construction du bâtiment de l'aérogare mais également la construction de la vigie, des réseaux, du bâtiment SSLIA et des abords. Parmi ces investissements, certains travaux ont bénéficié de subventions (*cf. détail en fin de communiqué*).

### **Une offre de qualité et un service de sécurité pour le développement du Breuil**

Ces nouveaux aménagements marquent la volonté du Conseil général de **consolider et promouvoir l'ensemble des activités aériennes, de loisirs ou d'affaires.**

#### *Une offre de qualité ...*

La nouvelle aérogare, avec sa vigie à 360° garantit le maintien en exploitation de toutes les pistes, en dur et en herbe, et permet de fournir un service d'information et d'alerte de qualité. Les pilotes pourront bénéficier d'un avitaillement 24h/24, d'un service d'information et d'alerte et d'un service pompier ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, 24h/24 sur demande.

La nouvelle aérogare permettra d'offrir aux usagers de nouvelles prestations de services : une salle de repos pilote accessible 24h/24 offrant une salle équipée d'une TV, du wi-fi et de toutes les commodités ainsi qu'une salle de réunion mise à disposition des associations de la plate-forme et des entreprises.

#### *Un service de sécurité ...*

Quant au bâtiment du Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des aéronefs (SSLIA), il permet de garantir le niveau de sécurité attendu des usagers qu'ils soient implantés au Breuil ou usagers d'un jour.

#### *Pour le développement du Breuil ...*

Avec cette nouvelle aérogare et ses installations, notamment le restaurant, la plate-forme du Breuil va étendre son offre de services aux pilotes, associations et à tous les usagers et visiteurs.

L'aérodrome est déjà une vitrine de l'ULM avec le festival international qui a lieu chaque année. Une nouvelle zone événementielle pour les manifestations aériennes en zone sud, support à l'organisation de rassemblements et au développement de l'ULM notamment, constitue la prochaine étape et permettra d'accueillir dans les meilleures conditions toutes manifestations aéronautiques.

Cette nouvelle aérogare est également la vitrine de la zone d'activités de 5 hectares qui accueille aujourd'hui 14 entreprises représentant 80 emplois et dont l'extension prévoit à terme un aménagement de 43 hectares dédiés aux activités économiques high tech et aéronautiques. Il s'agit du **projet de zone d'Aménagement Concerté** (ZAC).

### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12

### Les travaux réalisés

La première pierre de ce projet d'aménagement de l'aérodrome de Blois Le Breuil a été posée le lundi 18 février 2013. Plusieurs opérations ont eu lieu :

- **La construction d'une nouvelle aérogare avec vigie (tour de contrôle à 360°), clôture de l'ensemble et démolition de l'aérogare existante.**

La vigie gère l'espace aérien immédiat autour de l'aérodrome et les mouvements d'aéronefs de la plate-forme. Sa position surélevée facilite la surveillance à vue et en continu des avions et des véhicules au sol.



- **La construction d'un bâtiment dédié au SSLIA (Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs sur les aérodromes).**

Les aérodromes sont classés selon différentes catégories justifiées par la présence sur site de personnel pompier d'aéroport et de véhicules de lutte contre l'incendie.

L'aérodrome de Blois-Le Breuil a obtenu la validation par l'Aviation Civile d'un classement en niveau 2. Ce passage a nécessité le recrutement d'un pompier d'aéroport, l'acquisition d'un véhicule SSLIA et la construction du bâtiment SSLIA.

L'investissement a entièrement été pris en charge par la taxe d'aéroport.

- **La construction d'un bâtiment pour une activité de restauration.**

### Blois-Le-Breuil en quelques chiffres

- Plus de 224 hectares ;
- 5 agriculteurs exploitant 90 hectares de surface agricole ;
- Plus de 80 emplois et pas moins de 14 entreprises en 2014 ;
- 18 000 mouvements en 2013 ;
- Plus de 90 aéronefs basés ;
- 34 associations et particuliers dont 3 écoles de pilotage (Air Club Blois-Vendôme, Centre Air Pilot, Héli-Passion) ;
- Plus de 450 usagers ;
- Plus de 6 600 visiteurs au festival international d'ULM en 2013.

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

**Descriptif des opérations et détail des financements**

- **Construction du bâtiment aérogare**

Surface construite : 395 m<sup>2</sup>  
Démarrage des travaux : Novembre 2012  
Livraison : Mars 2014

**Montant : 932 439 € HT - 1 115 197 € TTC**

Subvention du Conseil régional de 31,6 % au titre de la convention Région Département 2007-2013

- **Construction des réseaux**

Surface construite : 395 m<sup>2</sup>  
Démarrage des travaux : Novembre 2012  
Livraison : Mars 2014

**Montant : 187 220 € HT - 223 916 € TTC**

Subvention du Conseil régional de 31,6% au titre de la convention Région Département 2007-2013 sur le HT

- **Construction bâtiment SSLIA**

Surface construite : 133 m<sup>2</sup>  
Démarrage des travaux : Novembre 2012  
Livraison : Mars 2014

**Montant : 200 368.92 € HT - 239 641.23 € TTC**

Subvention de l'Etat de 100% au titre de la taxe d'aéroport sur le HT

- **Aménagement des abords**

Surface aménagée : 3 000 m<sup>2</sup>  
Démarrage des travaux : Janvier 2014  
Livraison : Mai 2014 – Octobre 2014 (plantations des arbres)

**Montant : 155 000 € HT - 186 000 TTC**

Subvention du Conseil régional de 31,6% au titre de la convention Région Département 2007-2013 sur le HT

**Coût total de l'opération : 1 475 029 € HT - 1 764 755 € TTC**

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12